



**DÉLÉGATION
NATIONALE
LCL**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



ACCORD ÉGA PRO FEMMES/HOMMES : POUR LA CFDT, C'EST OUI !

MAI 2026

En 2024, la CFDT a refusé d'apposer sa signature sur le projet d'accord égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Elle n'a eu de cesse, depuis lors, de dénoncer la dégradation des indicateurs de suivi malgré le Plan d'action unilatéral mis en place par la Direction.

De fait, la CFDT salue le changement de cap de la Direction qui, lors de la négociation 2026, a permis la construction d'un accord que la CFDT juge positif.

La CFDT a été entendue et a notamment obtenu :

ACCORD EN VIGUEUR
JUSQU'AU 31/12/2029



- La suppression du critère de notation pour pouvoir bénéficier de l'enveloppe dédiée à la réduction des écarts salariaux,
- Des engagements afin de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes en matière de :
 - recrutement,
 - promotion professionnelle,
 - conciliation vie personnelle/vie professionnelle,
 - accompagnement de la parentalité.
- La fixation d'objectifs clairs, chiffrés et mesurables.

La CFDT regrette le manque d'ambition financière de la Direction quant à l'enveloppe dédiée, mais considère que l'engagement qu'elle a pris de verser au minimum 0,05% de la masse salariale pour 2027, 2028 et 2029 et "booster" à 0,075% pour 2026 est une réelle avancée.

La CFDT participera à la commission de suivi annuelle et s'assurera que la Direction tienne ses engagements afin d'atteindre les objectifs fixés.

**N'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants locaux
pour de plus amples informations.**



CFDT DÉLÉGATION NATIONALE
Garonne Aile B - 2 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF
01.42.95.11.80 BC 401- 07

 cfdt_delegation-nationale@lcl.fr

 www.cfdt-lcl.fr

